

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 05 AVRIL 2023
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 36

Nb. de représentés : 10

Nb. d'absents : 7

L'an deux mille vingt-trois, le cinq avril à 17h21, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Stéphano DIJOUX, 1er adjoint.

AFFAIRE N° 24/1145 :

Vote de subvention à l'association Canoé Kayak Sud

ETAIENT PRESENTS :

MM. DIJOUX Stéphano, SIGISMEAU Béatrice, AHO NIENNE Sandrine, TEVANEÉ Jean François, FERDE Thérèse, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, KHELIF David, BRINDON Marie Line, PAPY Anne Marie, HOARAU Berthe Denise, CADET André, VON-PINE Bernard, LORION David, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, AGATHE Chantal, JETTER Régine, BELLON Stéphen, NARIA Olivier, ARAYE Hélène, RAVAT Adame, BEDIER Corine, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal.

REPRESENTE (S) :

MM. FATIMA Sofa (par Madame TAYLLAMIN Patricia), GUIEN Marie Claire (par Monsieur MINATCHY Mariot), PERIANAYAGOM Albert (par Monsieur POTIN Philippe), RAYMOND Edmée (par Madame AGATHE Chantal), MOREL Didier (par Monsieur TAN Willy), MALIDI Mariaty (par Madame JETTER Régine), RIVIERE Christelle (par Monsieur DIJOUX Stéphano), BALAYA GOURAYA Armand (par Monsieur ANDA Jean Gaël), SAUTRON François (par Madame HOARAU Brigitte), BOYER Marie Pascaline (par Monsieur ADAME Ravat).

ABSENTS :

MM. FONTAINE Michel, OMARJEE Mohammad, PALIOD Marie Claude, MALET Viviane, VAYABOURY Jean Patrick, VALY Nazir, ACAPANDIE Freddy.

Le Président de séance constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Sandrine AHO NIENNE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Président de séance certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 12 avril 2023 et la convocation du Conseil Municipal faite le 30 mars 2023.



Michel FONTAINE

Accusé de réception en préfecture
974 219 746 104 / 20230405-24-1145-DE
Date de télétransmission : 11/04/2023
Date de réception préfecture : 11/04/2023

Affaire n°24/1145 : Vote de subvention à l'association Canoé Kayak Sud.

Sports - Direction Générale des Services à la Population

Le Maire rappelle à l'Assemblée que l'association Canoé Kayak Sud, a sollicitée la Collectivité pour l'octroi d'une subvention dans le cadre de son fonctionnement et des animations qu'elles apportent au profit des établissements scolaires du 1^{er} degré et pour les actions en direction des jeunes des quartiers pour l'année 2023.

Le Maire informe que le dossier de cette association a été transmis via la plateforme téléservice, a reçu un avis favorable de la Commission ad'hoc.

Dans le cadre de ses orientations pour l'année 2023, la Ville a décidé de soutenir pleinement la vie associative en leur apportant une aide financière à l'association Canoé Kayak Sud de 8 000€

Vu l'exposé des motifs,

Sur proposition du Président de séance, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- **D'APPROUVER** le vote de subvention de 8 000€ à l'association Canoé Kayak Sud
- **De DIRE** que les crédits seront inscrits sur la ligne budgétaire : 30 65748 24 RE 23000026,
- **De L'AUTORISER**, lui ou l'un des adjoints délégués, dans leur domaine respectif de compétences, à **SIGNER** toutes pièces administratives et financières se rapportant à cette affaire.



P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE



Michel FONTAINE

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20230405-24-1145-DE
Date de télétransmission : 11/04/2023
Date de réception préfecture : 11/04/2023